

Sphaerex^{MD}

Fongicide

Fongicide amélioré à appliquer à l'épiaison des céréales.

- Aide à améliorer le rendement et protège la qualité
- Le meilleur de sa catégorie pour l'efficacité contre la fusariose de l'épi et pour améliorer la gestion de la qualité
- Un outil de gestion des maladies foliaires de fin de saison dans l'avoine, le blé, l'orge, le seigle et le triticale

Ingrédients actifs

Metconazole – Groupe 3
Prothioconazole – Groupe 3

Préparation

Concentré émulsifiable

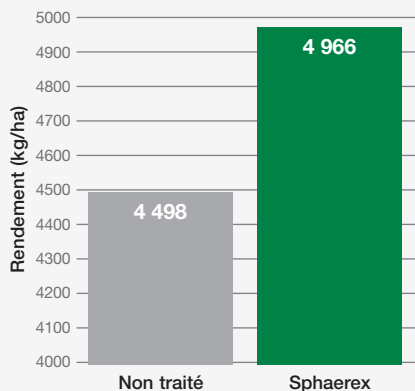
Contenu d'une boîte

2 cruches de 8,65 L
Aussi offert en mini-tote de 138,24 L

Entreposage

Veillez à ce que le produit soit bien mélangé avant l'utilisation.
Conserver à plus de 0 °C.

Augmentation du potentiel de rendement avec le fongicide Sphaerex^{MD} dans le blé de printemps



Source : Essais en bandes chez les producteurs, Ont. et Qc, 2021-2023, n=13

Cultures

Avoine

Blé (tous les types)

Orge

Seigle, triticale

Stades de développement

du début du stade de la panicule jusqu'à la fin de la floraison

de l'émergence de 75 % des épis jusqu'à la fin de la floraison

de l'émergence de 75 % des épis jusqu'à 3 jours après l'émergence complète des épis

du début de l'épiaison jusqu'à la fin de la floraison

Maladies maîtrisées

Dans l'avoine.

Ergot (*Claviceps purpurea*)¹, fusariose des panicules (*Fusarium graminearum*)^{1,2}, rouille couronnée (*Puccinia coronata*), tache ovoïde et nécrose des tiges (*Stagonospora avenae* syn. *Septoria avenae*)

Dans le blé (tous les types).

Ergot (*Claviceps purpurea*)¹, fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*)^{1,3}, oïdium (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*), rouille des feuilles (*Puccinia recondita*), rouille des tiges (*Puccinia graminis*), rouille jaune (*Puccinia striiformis*), taches bronzées (*Pyrenophora tritici-repentis*), taches helminthosporiennes (*Cochliobolus sativus*)¹, taches septoriennes / moucheture (*Septoria tritici* ou *Stagonospora nodorum*)

Dans l'orge.

Ergot (*Claviceps purpurea*)¹, fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*)^{1,4}, oïdium (*Erysiphe graminis*), rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), rhynchosporiose (*Rhynchosporium secalis*), rouille des feuilles (*Puccinia hordei*), rouille jaune (*Puccinia striiformis*), taches helminthosporiennes (*Cochliobolus sativus*)¹

Dans le seigle et le triticale.

Ergot (*Claviceps purpurea*)¹, fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*)^{1,5}, oïdium (*Erysiphe graminis*), rouille des feuilles (*Puccinia recondita*), rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

¹ Répression seulement.

² Appliquer au stade de l'anthèse ou au début du stade de la panicule quand les anthères sont jaunes à blanches.

³ Appliquer en prévention, à compter de l'émergence complète d'au moins 75 % des épis de la tige principale des plants de blé jusqu'à la fin de l'anthèse (stade de développement 61-69), au début du stade de l'épiaison quand les anthères sont jaunes à blanches. Le moment idéal se situe à l'anthèse ou jusqu'à 50 % de floraison.

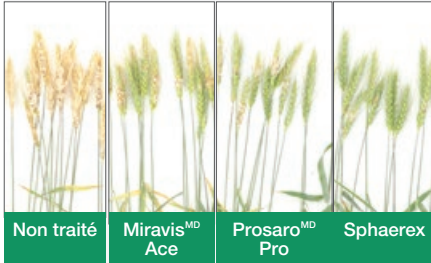
⁴ Appliquer de l'émergence de 75-100 % des épis de l'orge de la tige principale jusqu'à 3 jours après.

⁵ Appliquer à compter de l'émergence complète d'au moins 75 % des épis de la tige principale jusqu'à la fin de l'anthèse.

 **BASF**

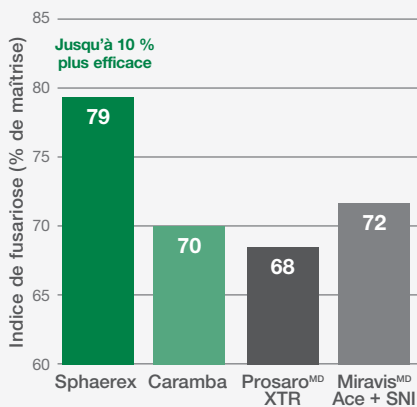
We create chemistry

Augmentation de l'efficacité contre la fusariose de l'épi avec Sphaerex



Source : Essais en serre de BASF, Saskatoon, Sask., 2022, 15 jours après l'inoculation de la maladie à l'anthesis, 18 jours après l'application du fongicide

Sphaerex est le meilleur de sa catégorie pour la gestion de la qualité



Source : Essais en petites parcelles de BASF, Man. et Sask., 2020, n=16

Pour plus d'information :

Appelez le Service à la clientèle **AgSolutions^{MD}** au 1-877-371-BASF (2273) ou visitez **agsolutions.ca/est**.

Doses

Une boîte permet de traiter 32 hectares (80 acres). Un mini-tote permet de traiter 256 hectares (640 acres).

Contre la fusariose de l'épi 530 ml/ha (216 ml/ac)

Volume d'eau

Application par équipement au sol 200 L/ha (20 gal/ac)

Application par voie aérienne 50 L/ha (5 gal/ac)

Ordre à respecter pour le mélange en réservoir

1. Utiliser un réservoir propre.
2. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau et démarrer le système d'agitation.
3. Verser la quantité requise de Sphaerex dans le réservoir.
4. Maintenir le système d'agitation en marche pendant le remplissage du réservoir avec le reste de la quantité d'eau.
5. Une fois l'application terminée, nettoyer le réservoir du pulvérisateur conformément aux directives qui figurent sur l'étiquette.

Conseils pour l'application

Sphaerex devrait être appliqué en traitement préventif, c'est-à-dire avant l'apparition de la maladie.

Ne pas appliquer lorsque de fortes pluies sont attendues.

Appliquer quand les conditions sont favorables au développement de la maladie.

Délai d'attente avant la récolte

30 jours après l'application pour l'avoine, le blé, l'orge, le seigle et le triticale.

Mélanges en réservoir

Aucun mélange homologué.

Contactez le Service à la clientèle **AgSolutions^{MD}** ou votre représentant au détail **AgSolutions** de BASF pour des renseignements complémentaires sur les mélanges en réservoir approuvés.

Gestion responsable

Le délai de sécurité (DS) après le traitement est de 24 heures pour toutes les cultures et toutes les interventions.

Toutes les cultures peuvent être consommées en pâturage ou servies au bétail 30 jours après l'application.

Ne pas appliquer Sphaerex après le stade de l'anthesis (stade 69), soit à compter du début du stade laitieux (stade 70).

Ne pas effectuer plus d'une application de Sphaerex par saison.

Cultures de rotation : Respecter un intervalle de réensemencement de 35 jours pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

Porter une combinaison par-dessus un chandail à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes ainsi que des chaussures résistant aux produits chimiques pendant les opérations de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions, CARAMBA et SPHAEREX sont des marques déposées de BASF utilisées sous licence par BASF Canada Inc. Les fongicides CARAMBA et/ou SPHAEREX devraient être utilisés dans le cadre d'un programme préventif de lutte contre les maladies. © 2024 BASF Canada Inc.

Prosaro est une marque déposée de Bayer Intellectual Property GmbH. Miravis est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta. © 2024 Syngenta.